

TRAITEMENT DES REQUÊTES – 1er semestre 2018

ILOT 1 – CENTRE VILLE	
Demandes	Réponses apportées
Les deux bouches d'égout situées au milieu de la rue Martinon sont bouchées depuis plusieurs mois. Flaques, amas de boue glissants...	
ILOT 2 – SAINT JEAN D'AOUT	
ILOT 3 – PEYROUAT ARGENTE NONERES	
Absence de containers verre à Fabre I, II et III. Une installation est elle envisageable ?	
Serait il possible d'avoir un passage piétons entre la rue Albert Cutler et la rue de l'Argenté... trois écoles à proximité très fréquentées (Argenté, collège et lycée Duruy) Les passages existants sont aux extrémités des rues	Les piétons ont la priorité pour traverser les voies de circulation dans la mesure où les passages piétons sont à plus de 50m et à condition de manifester aux automobilistes leur intention de traverser. Dans le cas de passage piétons à moins de 50m les piétons sont obligés d'emprunter ces derniers. A ce titre, il n'y a pas lieu de rajouter de passage piéton dans la rue Cutler et rue de l'Argenté en dehors de ceux présents aux carrefours.
La boîte à livres au parc Jean Rameau (entrée place Planté) n'a plus de vitre. Les livres se mouillent ... est il possible d'en remettre une rapidement	Cette demande a été transmise au Parc Technique Municipal. L'installation d'une vitre sera faite par leurs soins.
Rue Général Estienne : 2 habitations ont chacune 4 plots sur la voie publique devant leur sortie de garage. Qui a positionné ces plots : habitants ou mairie ? Si ce n'est pas la mairie, peut il être demandé par courrier de les retirer ?	Ces plots ont été mis en place par les services car le stationnement des véhicules sur les trottoirs à cet endroit empêchait la giration des camions (ramassage déchets verts, SICTOM, livraison...)
Nuisances sonores : rue du Peyrouat la plaque France télécom génère du bruit à chaque passage de véhicules	
Il manque un passage protégé sur la voie Nord en face de la chapelle à la hauteur du feu pour rejoindre la résidence Hélène Boucher (enfants et personnel de la BA 118)	
ILOT 4 – HIPPODROME	
Contrôle des vitesses demandé à l'intérieur de l'hippodrome	Transmis à la Police municipale

Ramassage des feuilles demandé dans les 4 rues de l'hippodrome	Transmis au service des espaces verts
Parking de l'hippodrome : - barrières cassées : les réparer ou les retirer - au parking, poser un panneau interdisant tout dépôt sauvage sous peine de verbalisation - accès devant l'abris bus : ouvrir cet accès uniquement le jour des courses comme avant...	
Il est demandé le nettoyage des rues de l'hippodrome en février et juillet, si possible	
Réparer les nids de poule rue Charles de Marcy et rue Patt Kalley Sortir les barrière en bois du parking Emile Vignes (voir avec pascal Darricarrère)	Ces demandes ont été transmises aux services concernés. Ces derniers vont intégrer ces opérations à leurs plannings de travaux.
Autorisation demandée de fermer le parking en dehors des courses	Suite à une analyse sur place, ce parking est effectivement dégradé par les manœuvres des camions au quotidien (livraison de paille). La fermeture de ce dernier hors période de course est préconisée du fait que les camions de livraison disposent d'un parking avec revêtement à proximité immédiate.
Le conseil de quartier propose la mise en place d'une boîte à livres sur le quartier	
ILOT 5 – BARBE D OR/CARBOUE/LARROUQUERE	
ILOT 6 – SAINT MEDARD	
Le poteau bois pour le téléphone avenue de Villeneuve (entre la pizzeria et la boulangerie) penche de plus en plus et menace de céder...	Allo mairie
Rue de la Ferme de Cazaillon : depuis que le bas de la rue du Midou est passée en sens unique, la rue de la Ferme de Cazaillon est passée à double sens. Les habitants de cette rue sont très insatisfaits et demande que la rue repasse en sens unique	
Problème d'une racine qui soulève un mur allée de Bacco. Il ne semblerait pas nécessaire de couper l'arbre mis en cause mais seulement la racine incriminée et installer une barrière anti-racines.	
Un banc a été dérobé sur l'espace vert av de Lahoun / av Daraignez. Les habitants en sont navrés et souhaiteraient qu'un banc soit à nouveau installé (ce peut être un banc récupéré, en stock au PTM)	

ILOT 7 – BEILLET/DAGAS/CHOURIE/LAGUILLE

Affaissement récurrent de la chaussée près de la bouche d'eaux usées , 52 rue Eugène Marque. Le sous sol se dérobe sous l'enrobage bitumé près de la bouche d'égout de manière récurrente. 4 ou 5 interventions effectuées en moins d'un an. A chaque fois des quantités importantes sont versées dans le trou qui réapparaît 2 mois après. Le sable sous la chaussée doit être emporté dans la canalisation. La vérification de la canalisation à l'aide d'une caméra semble nécessaire pour supprimer ce type d'intervention.

Suppression de la chicane intersection avenue du Vignau / av Jean Jacques Rousseau
Depuis l'interdiction de la traversée de la rocade avenue du Vignau, la circulation sur cet axe a nettement diminué. La chicane à l'intersection av Jean Jacques Rousseau ne présente plus d'intérêt dans la mesure où les voitures passent sur la file de gauche.

En venant de l'av Jean Jacques Rousseau, la visibilité sur l'avenue du Vignau est très mauvaise car elle est assurée par deux miroirs souvent couverts de rosée.

Donc rétablir la circulation à droite (sans refaire la chaussée) et prévoir éventuellement la priorité à droit av JJ Rousseau si doute sur la vitesse des véhicules.

Concernant la chicane, le fait de la diminution de la circulation sur l'avenue du Vignau n'empêche en rien les vitesses excessives des véhicules, cause de la mise en place cet aménagement demandé par les riverains. Il n'y a donc pas lieu d'enlever ce dernier.

Concernant les miroirs (également demandés par les usagers) ce procédé a effectivement ses limites (givre, buée, mauvaise appréciation des distances, ...) c'est pourquoi leur présence ne doit en rien empêcher la prudence des automobilistes pour s'engager sur une voie de circulation tel que le spécifie le code de la route.

Concernant la priorité à droite pour l'avenue JJ Rousseau, il est actuellement à l'étude un projet de mise en priorité à droite de toutes les intersections dans les quartiers résidentiels de la commune. Votre demande sera intégrée à cette réflexion.

Suppression du tapis berlinois avenue Jean Jacques Rousseau

Deux tapis encadrent le passage piétons au niveau du bois du Beillet dans le sens montant et deux sens descendant. Avant le passage nous comprenons le besoin mais pas après le passage piétons. Les tapis neufs sont très relevés et particulièrement bruyants. En conséquence, nous demandons de bien vouloir supprimer ceux situés après le passage piétons.

Ces coussins berlinois ainsi que les deux îlots centraux ont été mis en place à la demande des usagers de part et d'autre du passage piéton afin de protéger la traversée des piétons dans les deux sens de circulation de l'avenue. Cette configuration n'a pas lieu d'être amoindrie au détriment de la sécurité.

Stop non respecté à l'intersection du Bd Mainguy et Bd du chemin vert, avant le rond point de Majouraou. La bande blanche est totalement effacée. Le remplacement d'un panneau « Stop » par « Un cédez le passage » serait plus adapté

Demande forte des riverains de la sécurisation du carrefour accidentogène : croisement de l'Avenue Robert Schumann et de l'Avenue Jean Monet (3 accidents avec blessés et plusieurs accidents matériels). Marquage sur voie « cédez le passage » complètement effacé. Les riverains souhaitent un stop à ce niveau	
Importante crevasse sur voie à hauteur du 19 Avenue Jean Monet	Signalé à Allo Mairie
ILOT 8 – BOURG NEUF/CROUSTE	
Dépôt sauvage de pneus sur le trottoir rue Brossolette / rue des Frères Desbyes	Les services municipaux n'ont pu intervenir s'agissant d'un terrain privé
Remplacer le panneau de signalisation « Piétons » qui a été endommagé au niveau du Goût des Saisons, av Foch	Transmis à l'entreprise compétente
Mauvaise orientation du miroir récemment installé avenue Eloi Ducom / rue Marassot	Transmis aux service de l'agglo
Au 202 av Pierre de Coubertin garage fréquemment inondé... avaloir bouché	Transmis à Allo Mairie
Arrêt de bus « Avenue Foch » sur le boulevard Saint Médard - est il possible d'y installer une poubelle aux deux arrêts (dépôt sauvage au quotidien) - le panneau de l'arrêt de bus « av Foch » est caché par de la végétation... est il possible de demander au propriétaire de nettoyer	
Face au bar tabac de l'Octroi avenue MI Juin, la signalisation a été arrachée et le pictogramme piéton ne passe jamais au vert.	
Le parking rue des Jardins est difficile d'accès (créneau et sortie difficiles).	
Il est signalé un danger par manque de visibilité avenue Pierre de Coubertin :miroir + véhicule. Le miroir sur l'avenue Pierre de Coubertin, en face de la rue Bibes, est caché par les branches. Par ailleurs à l'angle de ces deux voies un véhicule est stationné sur trottoir tous les midis	Signalé aux services compétents
ILOT 9 – ILOT DES ARENES	
Il est demandé de rematérialiser la ligne blanche axiale rue du Commandant Clère	Ces signalisations horizontales vont être intégrées à la prochaine campagne de marquage au sol.
Refaire la signalisation horizontale « stop » impasse du commandant Clère. Ligne effacée	

<p>Place Stanislas Baron : à la demande des habitants du Tuco, merci de mettre un potelet entre le panneau indicateur et le lampadaire...le véhicule garé empêche toute vision sur la gauche et ne permet pas une avancée en toute sécurité (priorité en droite en venant du Bd d'Auribeau)</p>	<p>Le Pôle Technique étudie actuellement la réalisation d'une plate bande végétalisée permettant le stationnement des véhicules en retrait afin de permettre une meilleure visibilité pour les automobilistes venant de la rue du Plumaçon.</p>
<p>Nettoyer la bouche d'égout boulevard des Pyrénées, au niveau du N° 11</p>	<p>Transmis à Allo Mairie</p>
<p>problème de végétalisation invasive - rue MI Bosquet et rue Despiau : lierre et ronces débordent sur le trottoir obligeant les piétons de marcher sur la voie de circulation - rue Lagrange : les divers végétaux débordent sur le voie, cela gêne le stationnement - place St Louis : des branches d'une propriété privée (maison à l'angle) débordent sur la voie publique, les feuilles obstruent les bouches A noter également que les branches de l'arbre planté par la ville à proximité occultent le panneau sens interdit</p>	<p>Intervention du service Espaces verts, juin 2018 sur les rues Despiau, MI Bosquet</p>
<p>Nécessité d'ébrancher les arbres à la hauteur du 37 et 58 rue du Coteau</p>	<p>Signalé à Allo Mairie</p>